RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

SECOPROTEC - AGENT(E) SPECIAISE EN PREVENTION ET SECURITE - TITRE ASPS – DOSSIER N°32705

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Unité de compétence 1 : Préparation d'une mission de prévention et de sécurité			
Réglementation de l'activité d'agent spécialisé en prévention et sécurité	• Identifier et tenir compte des différentes dispositions du Code Pénal en lien avec l'activité d'agent de prévention et de sécurité (légitime défense, l'omission d'empêcher un crime ou un délit, la non-assistance à personne en danger, l'usurpation de fonctions, l'atteinte aux systèmes de traitement automatisés, l'appropriation frauduleuse, les conditions de l'interpellation et de la rétention d'une personne, les juridictions pénales) afin d'exercer son activité en cohérence avec les législations. • Identifier et tenir compte de certaines dispositions du livret VI, Code civil, de la sécurité intérieure, de déontologie, du travail et de la convention collective (le respect de la vie privée, le respect du droit de propriété, les juridictions civiles) afin d'exercer son activité en cohérence avec les législations.	A/ Évaluation théorique portant sur les connaissances théoriques relatives à la branche juridique et réglementaire de l'activité d'agent spécialisé en prévention et sécurité. Évaluation individuelle avec le logiciel Quizzbox (QCU de questions contextualisées). 60% de bonnes réponses à l'épreuve théorique.	Les textes réglementaires correspondant aux situations contextuelles sont identifiés. Les tâches attendues ou devant être exécutés lors des situations contextuelles sont identifiées et justifiées. Les personnes en situation de handicap sont identifiées et prises en charge selon le protocole prévu aux consignes.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

SECOPROTEC - AGENT(E) SPECIAISE EN PREVENTION ET SECURITE - TITRE ASPS – DOSSIER N°32705

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Unité de compétence 2 : Gestion d'une mission courante de prévention et de sécurité			
Accueil et contrôle des personnes	• Accueillir avec courtoisie un visiteur en appliquant les règles de présentation, en le renseignant en fonction de ses demandes afin de le rediriger vers le service concerné. • Contrôler le visiteur et ses bagages en s'appuyant sur des techniques de contrôle visuel et de palpation de sécurité dans le respect de la législation et des règles de sécurité tout en tenant compte des mineurs et des personnes en situation de handicap afin d'assurer la sécurité du lieu en charge.	B/ Deux mises en situation professionnelle tirées au sort parmi au moins 12 scénarios permettant an candidat de jouer le rôle d'un agent au PC de sécurité et ensuite d'effectuer une ronde, portant sur différentes situations : 1/ L'accueil et le contrôle d'un visiteur. - Le candidat est placé dans un scénario durant lequel il accueille une personne qui demande à voir un salarié. - Le candidat réalise la mise en place d'une file d'attente de 3 personnes à l'entrée d'un établissement. Le candidat effectue la palpation de sécurité dans les conditions de service.	• Le visiteur est accueilli et renseigné dans les règles de la courtoisie avec efficacité. • Les renseignements demandés et donnés sont judicieux et opportuns. • Les palpations de sécurité sont effectuées conformément aux règles préconisées par la branche : en sécurité, dans le temps minimal suffisant pour parcourir les zones du corps, réglementaires. • Les objets interdits et/ou prohibés sont correctement trouvés. • Les personnes en situation de handicap, les mineurs, les genres sont prises en charge avec l'attention et le respect prévus au cadre légal et aux consignes.
Gestion des équipements électroniques (PC, alarmes, communication …)	• Vérifier l'état de marche des équipements et des matériels du PC dans le cadre de la réglementation (livret VI du Code de la sécurité Intérieure), en gérant les anomalies et dysfonctionnements rencontrés et en renseignant les documents afférents à la gestion du PC (main courante, prise en compte, gestion des clés, gestions des badges, registre des anomalies) afin d'assurer une mission de prévention et de sécurité optimale.	2/ La gestion des équipements électroniques en lien avec l'activité en prévention et sécurité : - Le candidat réalise les étapes de vérification du bon fonctionnement du matériel électroniques mis à sa disposition et renseigne les différents outils informatiques de traçabilité	• Tous les équipements et les matériels sont vérifiés en termes de quantité et de fonctionnalité. • La traçabilité des évènements au moyen des outils informatiques est complète, faite sans difficulté, et dans un Français correct. • Tous les documents inhérents à la prise en compte et à la gestion du

	• Manipuler les moyens électroniques d'alarmes et de vidéosurveillances en tenant compte de leurs emplacements sur le site afin d'élargir son champ d'action de surveillance et ainsi réagir efficacement en fonction des évènements (incident, accident, appel du rondier). • Communiquer des consignes, par oral ou écrit, dans le cadre d'une mission de prévention et de sécurité en utilisant les moyens de communications correspondant à l'objectif du message à transmettre et du destinataire (radio, téléphone, interphone, ordinateur…) afin d'assurer une coordination optimale avec les différents services.	(main courante papier ou / et électronique). - Les évaluateurs, de façon aléatoire mettent hors service un des appareils. - La gestion, via le PC sécurité, d'une intervention en collaboration avec le rondier au cours d'une ronde de sécurité et visant à utiliser dans le cadre du service les différents moyens de communication et de vidéosurveillance (caméra, téléphone, radio, interphone…). L'incident est tiré au sort par le candidat, parmi plusieurs thèmes définis par le jury.	PC sont renseignés en Français correct, exhaustifs et compris. • Les indicateurs d'anomalie et de dysfonctionnement des équipements sont connus. Les équipements sont remis en état de marche de façon autonome ou en faisant appel aux services compétents. • L'utilisation des moyens de télécommunication se fait de façon appropriée, dans le respect des procédures, de façon claire. • La manipulation des moyens techniques de vidéosurveillance se fait sans difficulté. Le schéma d'installation de la vidéosurveillance est connu. • Les mesures prises répondent aux évènements. Les risques sont identifiés et hiérarchisés en adéquation avec les consignes données. • La manipulation des moyens électroniques d'alarme est opérée sans difficulté. • La transmission se fait de façon claire et précise. • Les consignes sont comprises et appliquées selon la procédure qui est respectée.

Gestion des rondes de surveillance	• Réaliser une ronde de surveillance en suivant le trajet du circuit de vérification prévue en identifiant les différentes anomalies, en s'appuyant sur les équipements associés (PTI, matériel radio, clés), tout en tenant compte de l'environnement (ICPE) et des particularités d'un site industriel (SEVESO-ATEX) afin d'assurer ses fonctions d'agent de surveillance et de protection. • Prendre les mesures pour faire suite à la découverte de l'anomalie en fonction des éléments identifiés en alertant les services concernés par l'utilisation des moyens de communication tout en hiérarchisant les informations à donner afin de résoudre le problème.	3/ La gestion d'une ronde de surveillance : - Le candidat, placé dans le rôle d'un agent rondier, suit un circuit de vérification, de pointeau en pointeau. Il utilise les différents moyens nécessaires au cours de la ronde de sécurité simulée. - Lors de sa ronde, le candidat gère une anomalie, dont le thème a été tiré au sort.	• Le trajet du circuit de vérification et des points de contrôle est respecté. Les anomalies sont détectées. Les spécificités du site sont connues et respectées. • Les équipements nécessaires choisis sont pertinents et leur manipulation est maîtrisée. • La gestion de l'anomalie et le compte-rendu diffusé par un moyen de communication mobile respecte les procédures. Le rapport d'anomalie est rédigé de façon concise et explicite.
Prévention des risques électriques	• Identifier les ouvrages, installations et matériels électriques ainsi que les dangers et les effets du courant sur le corps humain afin de circuler et stationner dans un environnement électrique dans le respect des zones autorisées, de leurs limites et des prescriptions de sécurité. • Réaliser le balisage de sécurité sur une zone où se déroulent les opérations tout en tenant compte des risques électriques et des consignes de sécurité associées afin de mettre en place un cheminement correspondant aux risques. • Manipuler du matériel et outillage dans un environnement électrique en utilisant les protections collective et individuelle afin d'assurer sa propre sécurité et celle des autres.	4/ La gestion des risques électriques : - Le candidat réalise une épreuve théorique, sous forme de QCM avec des questions contextualisées, portant sur la gestion des risques électriques. - Le candidat présente ensuite à l'oral les risques électriques liés à l'ouverture d'une armoire électrique par une personne habilitée. - Enfin le candidat démontra sa capacité, face au jury d'évaluation, à utiliser des protections individuelles.	• 70% de bonnes réponses et aucune mauvaise réponse aux questions fondamentales contextualisées. • L'analyse des risques électriques est judicieuse, la zone des opérations est balisée. • Les matériels et outillages non électriques sont manipulés en sécurité et en utilisant les protections individuelles disponibles.
Gestion des risques d'attentat	• Analyser les comportements potentiellement dangereux en lien avec le risque terroriste en	5/ L'analyse d'un comportement potentiellement terroriste :	• Le candidat repère correctement les signes et comportement

	analysant les indices de suspicions tout en s'appuyant sur sa connaissance des modes opératoires et des matériels terroristes afin de réagir en conséquence.	- À partir de supports vidéo ou photo, le candidat analyse le comportement d'une personne potentiellement suspecte et présente ses observations.	relevant d'une éventuelle attaque terroriste : ○ Vêtements amples pouvant cacher un système explosif, ○ Grande concentration, ○ Regard fixe, ○ Abandon d'effets personnels.
Gestion spécifique des grands évènements	• Gérer des grands rassemblements festif, sportif, culturel, fêtes taurines, établissement de vacances en respectant le cadre légal (zones d'accès, contrôle d'accès, billetterie) tout en identifiant les risques (évacuation, incendie, attentats) afin d'assurer la sécurité des individus. • Vérifier la vacuité des dégagements des locaux et des issues de secours lors des rondes de surveillance afin d'assurer une évacuation rapide en cas d'incident.	6/ La gestion de la sécurité d'un grand évènement : - À partir de documents, photos et vidéos remis au candidat, celui-ci identifie les différents points de vigilance à surveiller/résoudre.	• Le candidat repère correctement les principaux points de vigilance : ○ Les zones d'accès, ○ Les zones non surveillées, ○ Les sorties de secours, ○ Les comportements suspects.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

SECOPROTEC - AGENT(E) SPECIAISE EN PREVENTION ET SECURITE - TITRE ASPS – DOSSIER N°32705

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Unité de compétence 3 : Gestion d'une situation d'urgence à risque avéré			
Interpellation d'une personne	• Interpeller une personne portant atteinte à la sécurité des autres et des lieux en veillant au respect de l'article 73 du Code de Procédure Pénale et 122-5 du Code pénal et du Code de Déontologie afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.	7/ La gestion d'une interpellation d'un individu : - L'agent au PC sécurité alerte l'agent rondier qu'une personne s'est introduite dans l'établissement par effraction. L'agent rondier intervient et appréhende l'individu.	• La personne est appréhendée avec les techniques prévues et en respectant la proportionnalité et le cadre légal. • Les services de Police sont appelés immédiatement. • La gestion de la situation n'appelle pas de réclamations justifiées contre l'agent de la part de la personne appréhendée.
Gestion de l'évacuation d'un grand évènement	• Encadrer une évacuation des locaux en appliquant les procédures adéquates et en assistant les personnes en situation de handicap afin de mener à bien ses fonctions d'agent de prévention et de sécurité.	8/ La gestion d'une évacuation : - Le candidat présente oralement face au jury d'évaluation, les protocoles d'évacuation.	• Les principes de l'évacuation sont connus et suivis. • Les personnes sont évacuées selon les consignes prévues en sécurité. • Les personnes en situation de handicap son identifiées, et prise en charge. Leur évacuation (ou leur isolement) en sécurité, dans l'attente de secours, est effectuée.

Gestion d'une attaque terroriste	• Sécuriser une zone dans le cadre d'un attentat en suivant les procédures associées afin de se protéger soi-même et les autres. • Alerter les forces de l'ordre en leur transmettant l'ensemble des informations nécessaires et utiles (lieu, nombre d'assaillants, armes utilisés, potentiel otages, situation et perspectives, ...) afin de faciliter leur intervention et de mobiliser les moyens externes appropriés.	9/ La gestion d'une attaque terroriste. - À partir de supports vidéo ou photo, le candidat identifie les différentes caractéristiques de l'attentat, présente son intervention et réalise une alerte aux forces de l'ordre.	• Les mesures prises sont judicieuses et la mise en sécurité du public est efficace. • L'alerte est faite de façon claire et exhaustive. L'accueil des forces d'intervention est rapide pour atteindre les lieux des opérations de secours .
Gestion des premiers secours	• Gérer la/les victime(s) de la situation aggravée en assurant le rôle du primo-intervenant en tenant compte des différents matériels utilisés par les agresseurs et les différentes blessures pouvant être rencontrées afin de limiter les celles-ci. • Mettre en œuvre les différents protocoles de secours en fonction de l'intensité des blessures et de l'état des blessés (réanimation, brûlure, hémorragie, défibrillation) en utilisant son kit tactique tout en surveillant les différentes constantes permettant d'analyse l'évolution de l'état de santé de la personne afin d'assurer sa survie. • Alerter les secours et les forces de l'ordre en leur transmettant l'ensemble des informations nécessaires tout en analysant le caractère hostile de l'environnement afin d'assurer une prise en charge rapide des blessés.	10/ La gestion des premiers secours d'une personne blessée. - À partir d'un scénario remis, le candidat réalise les gestes de premier secours ainsi qu'un appel aux forces de l'ordre/secours.	• Le candidat réalise le protocole des gestes de premier secours : ○ La scène est sécurisée. ○ Le candidat évalue correctement l'hostilité de l'environnement et établit des priorités. ○ Le candidat prend en charge la victime par la mise en œuvre de différentes méthodes (SAFE ABC, MARCHE, RYAN ...). ○ Les différentes procédures sont correctement suivies (réanimation, PLS, LVAS ...). ○ Les différents outils et matériel sont correctement utilisés (défibrillateur ...).

			○ Les secours sont correctement alertés, le candidat restitue des informations pertinentes permettant une prise en charge rapide et optimale de la victime. • Le message d'alerte au secours, comporte tous les éléments nécessaires à une prise en charge rapide du blessé.
Gestion des comptes-rendus	• Réaliser les remontées d'informations en utilisant les moyens de communication et en hiérarchisant les éléments indispensables au compte-rendu en fonction de l'incident vécu (intrusion, malveillance, incendie ou accident) afin de rendre compte des actions exécutées par écrit ou à l'oral à sa hiérarchie, au client et aux forces de l'ordre.	11/ La gestion des comptes-rendus pour faire suite à un incident. - À partir d'un scénario remis au candidat, celui-ci réalise un compte écrit et oral pour faire suite à un incident.	• Le compte-rendu oral est fait de façon concise et claire. • Le compte-rendu écrit est rédigé dans un Français correct, de façon concise et claire avec les moyens de communication prévus. • Tous les renseignements et faits nécessaires et attendus sont fournis.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

SECOPROTEC - AGENT(E) SPECIAISE EN PREVENTION ET SECURITE - TITRE ASPS – DOSSIER N°32705

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Unité de compétence 4 : Prévention et gestion du risque incendie			
Prévention des risques d'incendie	• Analyser les caractéristiques et comportement du feu (triangle, causes, fumée, propagation, résistance des éléments de construction, réaction des matériaux ...) tout en tenant compte des différents arrêtés, fondamentaux de sécurité et principes de la réglementation incendie dont celles liées aux ERP et IGH afin de les prévenir et les gérer au mieux en situation dégradée. • Identifier et tenir compte de la composition et du fonctionnement du système de sécurité incendie des locaux (système de détection, unité de signalisation, unité de commande manuelle, gestion d'alarme ...) tout en tenant compte des zones de détection, d'alarme, de mise en sécurité, de désenfumage et de compartimentage afin de mener une mission de prévention et sécurité incendie optimale • Identifier les impacts des installations électriques sur la sécurité des lieux en analysant leurs systèmes de maintien d'alimentation (groupes électrogènes, batteries d'accumulateurs ...) tout en tenant compte des organes de coupure d'urgence afin de prévenir les incendies et de gérer ces situations en cas d'incendie avéré. • Identifier les anomalies des moyens de secours et de détection d'incendie (éclairage, moyens d'extinction,	A-bis/Épreuve écrite portant également sur les connaissances théoriques liées à la prévention d'un incendie : • Caractéristiques du feu, • Les systèmes de sécurité incendie, • Les installations électriques. Évaluation individuelle réalisée avec le logiciel Quizzbox. 12/ La gestion d'une ronde de surveillance. **Réalisations demandées au candidat :** - Le candidat, placé dans le rôle d'un agent rondier en incendie, suit un circuit de vérification, de pointeau en pointeau. Il utilise les différents moyens nécessaires au cours de la ronde de sécurité simulée. Lors de sa ronde, le candidat gère	• 60% de bonnes réponses à l'épreuve théorique. • Le trajet du circuit de vérification et des points de contrôle est respecté. Les anomalies sont détectées. Les spécificités du site sont connues et respectées. • Les équipements nécessaires sont bien choisis et leur manipulation est maitrisée. • Le candidat identifie les différents équipements et moyens de secours. Il assure correctement l'entretien élémentaire préventif et curatif des moyens de secours et de détection d'incendie. • La gestion de l'anomalie et le compte-rendu diffusé par un moyen de communication mobile respectent les procédures. Le rapport d'anomalie est rédigé de façon concise et explicite.

	portes coupe-feu, plans, balisages, sprinklers, colonnes sèches et humides ...) dans le cadre d'un circuit de vérification de sécurité incendie (ronde), en assurant leur entretien élémentaire préventif et curatif par l'utilisation de procédures et de techniques correspondant aux protocoles d'entretien afin de prévenir les risques d'incendie. • Transmettre aux occupants des lieux (employés et public) les attendus en termes de comportement à tenir en cas d'alarme et devant un feu tout en tenant comptes des grands principes de prévention incendie du bâtiment afin d'assurer la protection de biens et des personnes.	une anomalie, dont le thème a été tiré au sort.	
Gestion d'un incendie	• Gérer un incendie mineur en évaluant la possibilité de l'intervention et en utilisant des moyens de protection individuelle et d'extinction correspondant aux caractéristiques de l'incendie (matériaux d'aménagement et de construction, danger à proximité, étendue ...) afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes. • Gérer un incendie important en identifiant son origine, sa nature et son étendue via le système de sécurité incendie, en encadrant l'évacuation des locaux et en guidant par des consignes claires et précises les secours par des moyens afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.	13/ La gestion d'un incendie. • Le candidat, dans le rôle de l'agent gérant le PC sécurité incendie vérifie le SSI et réagit à la suite d'un déclenchement d'alarmes. Il est demandé au candidat d'appeler et de guider les pompiers. • Le candidat est ensuite placé face à un feu réel dans le bac écologique qu'il doit gérer.	• La manipulation du système de sécurité incendie est opérée sans difficulté. Toutes les manipulations sont connues. • La demande de secours donne les renseignements indispensables dont ils ont besoin. • Les secours sont réceptionnés et guidés de façon efficace. • Le moyen d'extinction du feu est efficace sur la classe du feu. La méthodologie d'extinction est efficace. Les protections individuelles sont utilisées. Le feu est éteint dans un délai raisonnable.

Gestion des comptes rendu et des procédures post situation d'incendie	• Assurer la traçabilité de l'incendie en renseignant les documents réglementaires liés afin de rendre compte de l'ensemble des actions et ainsi inscrire la démarche de gestion des incendies dans un processus d'amélioration continue. • Réaliser les remontées d'informations en utilisant les moyens de communication et en hiérarchisant les éléments indispensables au compte-rendu en fonction de l'incident vécu (intrusion, malveillance, incendie ou accident) afin de rendre compte des actions par écrit ou à l'oral à sa hiérarchie, au client et aux forces de l'ordre.	14/ La gestion des comptes-rendus pour faire suite à un incident. • À partir d'un scénario remis au candidat, celui-ci réalise un compte écrit et oral pour faire suite à un incendie.	• Le compte-rendu oral est fait de façon concise et claire. • Le compte-rendu écrit est rédigé dans un Français correct, de façon concise et claire avec les moyens de communication. • Tous les renseignements nécessaires sont fournis.